

Place des jeunes dans les territoires ruraux

Déclaration du groupe environnement et nature

Etre jeune en zone rurale c'est cumuler des inégalités générationnelles et territoriales, que ce soit en termes d'accès au premier emploi, de densité, de mobilité ou de diversité des services.

La réponse à ces problèmes passe par des actions publiques d'aménagement de territoire, au niveau de l'organisation de la mobilité durable en particulier. Le pacte « jeunes ruraux » préconisé par l'avis et les mesures qu'il contient doivent être décidés au niveau territorial et mis en œuvre rapidement.

Sans valeurs économiques créées localement par le travail, les zones rurales n'auront pas d'avenir durable et les jeunes ne pourront y rester ou venir s'y installer. Pourtant, de façon constante, les zones rurales apparaissent comme des lieux à fort potentiel, offrant de réelles opportunités de création de richesses et d'emplois nouveaux fondés sur la gestion respectueuse des ressources naturelles.

A de nombreuses reprises, le CESE a traité les enjeux de la transition écologique: emplois de la biodiversité, bioéconomie, tourisme, agroécologie, énergie.

Ces travaux montrent également l'immense effort d'innovation et de création de métiers nouveaux que cette transition implique.

Les campus de projets ruraux répondent à ces enjeux économiques et environnementaux sans les déconnecter des enjeux sociaux et culturels.

Mais rien ne sera possible sans l'implication des acteurs des territoires. C'est pourquoi le groupe environnement et nature soutient particulièrement les préconisations de l'avis qui concernent la compétence jeunesse obligatoire dans les intercommunalités. Les textes en vigueur, et en particulier la loi NOTRe devront être adaptés.

Les politiques jeunesse embrassent tout l'avenir des régions rurales. Au travers de ses trois mesures phares : Pacte, Campus, Compétence intercommunale obligatoire, le projet d'avis renouvelle le beau projet: vivre, travailler et décider ensemble au pays. Tout cela n'émergera ni spontanément, ni sous le seul effet du marché...

Le groupe environnement et nature a voté ce texte en saluant le travail commun des deux sections, la méthode et le contenu ; sans oublier le rapport qui accompagne l'avis et mérite une large promotion et diffusion.